

CONTACT et horaires

Le lundi de 12h00 à 16h30 et du mardi au vendredi de 9h00 à 16h30

Fermeture selon un calendrier annuel

Contacts hôpital de jour Roger Misès A :

- > Cadre de santé 01 30 86 38 32
- > Unité 01 30 86 38 06

Contacts secteur 78103 de psychiatrie infanto-juvénile :

- > Le secrétariat : 01 30 86 38 01/03
- > Le cadre supérieur de santé : 01 30 86 55 81

Contacts Unité d'enseignement :

- > La direction pédagogique : 01 30 86 38 54

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON
Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr

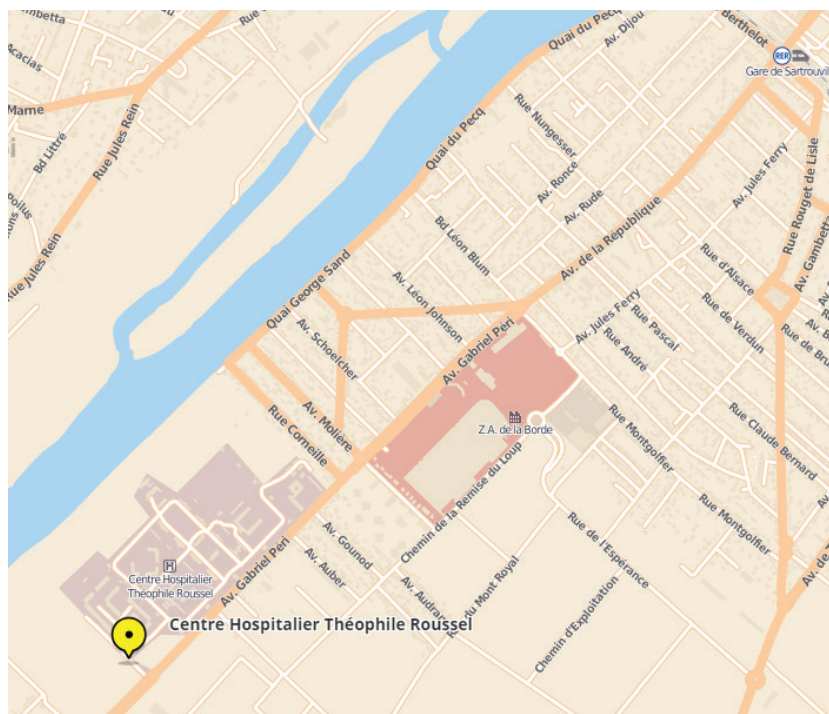


CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

SECTEUR 78103

PLAN d'accès



Ligne RER A : gare de Sartrouville et gare du Vésinet-Le Pecq
Lignes de bus n° B et G : arrêt « Théophile Roussel » (av. Gabriel Péri)

HÔPITAL DE JOUR "ROGER MISÈS A"

ENFANTS 2-5 ANS



au CH Théophile Roussel
1 rue Philippe Mithouard - BP 71
78363 MONTESSON cedex
Tél : 01 30 86 38 06 - Fax : 01 30 86 38 07
www.th-roussel.fr

La psychiatrie publique fonctionne dans le cadre de la sectorisation, un découpage géodémographique organisé pour favoriser l'approche communautaire de la prévention et du traitement en santé mentale.

Le 3^{ème} Secteur de Psychiatrie Infanto-juvénile des Yvelines (78103) est rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78). Il **propose des structures d'accueil et de soins diverses, allant de la consultation à l'hospitalisation.**

Il est référent pour les communes d'Aigremont, Bougival, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, L'Étang-La-Ville, Fourqueux, Houilles, Le Pecq, Le Vésinet, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Le Mesnil-le-Roi, Le Port-Marly, Montesson, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville.

L'UNITÉ et l'offre de soins

L'hôpital de Jour Roger Misès A est une des unités de la filière enfance du pôle/secteur 78103. C'est **une unité de soins de psychiatrie infanto-juvénile fonctionnant en hôpital de jour**. Elle dispose de **13 places d'accueil pour des enfants âgés de 2 ans à 5 ans** présentant des **troubles du développement** (cognitif, affectif, du langage, de la motricité), des **troubles du spectre autistique**.

L'hôpital de Jour Roger Misès A a pour vocation de **proposer et de mettre en place des projets de soins individualisés, de soutenir le projet scolaire, la vie familiale et sociale**. En articulation avec les soins institutionnels, **les enfants bénéficient d'une scolarité dans un établissement scolaire de leur secteur d'habitation et /ou dans le cadre de l'Unité d'Enseignement spécialisée du Centre Hospitalier Théophile Roussel**.

La prise en charge est assurée par une équipe pluridisciplinaire. Les soins individualisés sont **adaptés aux besoins de l'enfant dans une approche intégrative des dimensions thérapeutiques, éducatives et psychopédagogiques**. Un traitement médicamenteux peut être proposé avec l'accord éclairé des parents. Les **soins sont conduits en accord et en partenariat avec la famille** et/ou les responsables légaux demandeurs de l'hospitalisation de jour.

La qualité des soins repose aussi sur **le respect mutuel des personnes, des compétences, des cultures et des usages, des lieux et des équipes de soins**.

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'équipe se compose de pédopsychiatre, cadre socio-éducatif, infirmiers, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, psychologue et psychomotricien, secrétaire, orthophoniste, Agent de Service Hospitalier.

MODALITÉS D'ADMISSION

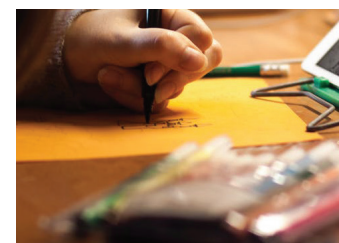
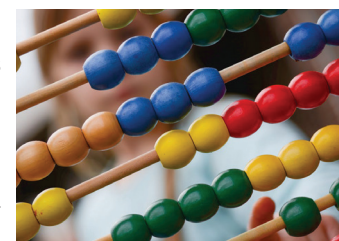
La famille, adressée par un pédopsychiatre, contacte le cadre de l'unité afin de prévoir un rendez-vous avec le médecin responsable de l'unité et une visite des lieux. **Une période d'hospitalisation préalable pour évaluation**, de trois semaines à l'hôpital de jour Misès A, est organisée afin de préciser les difficultés de l'enfant et de son entourage et de définir la place des soins de jour dans la prise en charge thérapeutique globale. **Les éléments d'observations et d'évaluation sont présentés à la famille lors d'un entretien de restitution au cours duquel sont décidées l'admission de l'enfant et les modalités d'organisation en fonction des objectifs de soins et/ou d'apprentissages.**



MODALITÉS DE SOINS

En fonction des objectifs de soins et/ou d'apprentissages, des ateliers ou prise en charge, individuel ou en groupe, sont organisés dans le but de favoriser l'expression individuelle, l'investissement et le développement des compétences nécessaires : affective, cognitives, de communication, psychomotrice, sociale, culturelle, cognitive, créatives.

- > Activités d'éveil sensori-moteur, activités d'expression créative (comptines, jeux symboliques, bain, thérapeutique, piscine, modelage, peinture...)
- > Psychothérapies, psychomotricité, orthophonie et guidage parental peuvent être proposés
- > Des repas thérapeutiques sont proposés aux enfants ayant des troubles alimentaires
- > Des nuits thérapeutiques et séjours thérapeutiques sont organisés en accord avec la famille.
- > Entretiens familiaux réguliers programmés avec le médecin et le soignant référent de l'enfant afin ainsi que des échanges réguliers avec le soignant référent de l'enfant permettent d'échanger sur son évolution, de réévaluer les objectifs, et de soutenir l'enfant et son entourage.
- > Des visites à domicile peuvent être effectuées sur proposition médicale.



Tous les temps du quotidien sont utilisés pour travailler les difficultés de chaque enfant, ainsi que **l'autonomie, la socialisation, le respect des règles de vie en commun**

MODALITÉS DE SORTIE ET D'ORIENTATION

L'équipe de soin du CMP reste référente du projet et assure la continuité des liens avec le patient et sa famille tout au long de la prise en charge.

L'équipe de Misès A participe à l'élaboration et à l'accompagnement de l'orientation de l'enfant.

La loi du 5 mars 2007 sur l'aide à l'exercice de l'autorité parentale et l'enfance en danger définit les responsabilités des professionnels et des familles.